

COMMUNIQUÉ DE MADAME LE MAIRE

29 mai 2019

Un premier recul mais un projet confirmé au détriment des transports du quotidien

Ce mercredi 29 mai, madame la ministre en charge des Transports, Elisabeth Borne, a confirmé que le Charles de Gaulle Express ne serait pas mis en service avant la fin 2025.

Après la remise en cause de la privatisation d'Aéroport de Paris, cette annonce constitue un recul pour le gouvernement qui soutenait que ce train direct reliant l'aéroport Charles-de-Gaulle à Paris sans arrêt, pour 29 € par trajet, serait construit pour les Jeux Olympiques de 2024.

Pour rappel, le préfet d'Île-de-France avait proposé deux scénarios : la mise en service du CDG Express début 2024, au prix de perturbations catastrophiques, ou fin 2025, au prix de perturbations très grave.

Les voix conjuguées des habitant-e-s, riverain-e-s, usager-ère-s et élu-e-s mobilisés, notamment au sein des associations Non au CDG Express et de défense des riverains du CDG Express, ont donc contraint le gouvernement le reconnaître : le CDG Express perturbera gravement le transport des plus de 1 million de passagers quotidiens du RER B, de la ligne K du Transilien et du TER Paris-Laon.

Car le choix de ce deuxième scénario ne garantit ni l'absence de dégradations du trafic des lignes du quotidien, ni la protection des habitant-e-s contre les nuisances du CDG Express. Au contraire, c'est la confirmation d'un chantier de plus de 6 ans qui verra des week-ends de fermeture complète du réseau, des fermetures partielles de jour, des limitations de vitesse, des coupures de 17 jours de Paris au Bourget à l'été 2025, le décalage des travaux de régénération du réseau des transports quotidiens... C'est bien là le programme confirmé par madame la ministre.

Le 6 février celle-ci déclarait pourtant au *Parisien* : « Je fixe un principe fort, qui est la neutralité du projet CDG Express sur le RER B. À la fois pendant la phase des travaux et pendant la phase d'exploitation. C'est clairement ma ligne rouge ». Le 21 janvier, Valérie Pécresse, présidente d'Île-de-France Mobilités avait aussi soutenu : « Nous voulons que les travaux soient réalisés sans dégrader la qualité du service. [...] Je resterai inflexible sur cette position ».

Le soutien apporté par Elisabeth Borne et Valérie Pécresse à la construction du CDG Express pour 2025 constitue donc un renoncement pur et simple à leurs engagements.

Seul l'abandon de ce projet inutile, la priorité donnée à la ligne 17 du Grand Paris Express et le renforcement des cadences de la ligne K et du RER B, par son bouclage ferroviaire, peuvent répondre aux besoins de desserte de l'aéroport et d'amélioration des transports quotidiens.

Après ce premier recul des partisans du CDG Express, nous poursuivrons donc nos efforts pour en obtenir l'abandon définitif.

Charlotte Blandiot-Faride
Maire de Mitry-Mory

Bien à vous,

